

Nouvelle gifle à la France : Minus vend un autre bijou de famille, les wagons de fret !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 28 juin 2021



Confrontée à une dette colossale, La SNCF vend ses wagons de fret

Au delà du titre, il faut lire et réfléchir !

Marion Dulois – le 23/04/2021

La SNCF a confirmé la vente en cours de sa filiale de location de wagons, Ermewa. Un moyen de renflouer ses caisses.

L'information circulait depuis plusieurs jours. [La SNCF](#) l'a confirmée, ce vendredi 23 avril, en annonçant la vente de sa filiale de location des wagons de fret. Avec à la clé une belle opération financière [pour renflouer ses caisses.](#)

Quelle est cette filiale de la SNCF ?

Ermewa loue à différents opérateurs ses wagons de fret et de conteneurs-citernes. **C'est le leader du marché**, explique Gilles Dansart, spécialiste du transport ferroviaire.

Cette filiale, dont le siège est à Paris, compte 100 000 wagons et 1 200 employés. **Elle a enregistré un chiffre d'affaires de 489 millions d'euros en 2020 et dégagé une marge de 271 millions d'euros en 2020*** (souligné par JPSM). Ses clients évoluent dans les secteurs de l'acier, la construction, les mines, l'agroalimentaire. « **Son principal client est la SNCF** ».

* : [*Pas trouvé ce bilan flatteur, mystère, mystère ! Mais faisons comme si...*](#)

Qu'a annoncé la SNCF ?

Elle est en passe de vendre cette filiale **à un consortium associant la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et la société allemande de gestion d'actifs DWS***. Ces candidats ont fait la meilleure offre lors d'enchères concurrentielles. La SNCF en espérait 2,5 milliards d'euros et en a obtenu plus de 3,2 milliards, selon des sources proches du dossier citées par l'AFP**.

* : **allez, les actionnaires vont pouvoir s'en donner à cœur joie !**

** : **comme quoi, l'affaire est belle !**

L'opération doit encore être approuvée par certaines autorités de la concurrence, dont la Commission européenne*, et le ministre français de l'Économie.**

* : **la politique économique de la France se fait à Bruxelles, pourquoi voulez-vous que les gens votent pour des pantins (grassement rétribués qui plus est malgré leur inutilité) ?**

**** : Bruno Lemaire à suivre !!!**

Est-ce une bonne nouvelle ?

Oui, et elle serait double, selon Gilles Dansart. D'abord cela fait trois milliards à entrer dans les caisses, alors que la SNCF traverse une mauvaise période (38,1 milliards de dettes). Ensuite, contrairement à ce que l'on pourrait penser, **le fait que la société sorte du groupe permettra à la SNCF de mieux négocier ses contrats de locations***. Elle pourra aussi faire jouer le marché□.

*** : UN AVEU, UNE SURFACTURATION DE FAIT, HISTOIRE DE CREUSER UN PEU PLUS LE DEFICIT PROPRE DE LA SNCF (une bonne partie des 271 millions d'€ de marge vus plus haut)... Sans omettre de possibles contraintes imposées au vendeur, comme un engagement à utiliser Ermewa prioritairement ruinant ses possibilités de négociations au moins quelques années !!!**

D'autres ventes sont-elles à prévoir ?

Ermewa ne fait pas partie des bijoux de famille du groupe*. C'est une filiale loin de l'identité de la SNCF, contrairement à ses filiales SNCF Voyageurs ou Transilien. Donc nous ne sommes pas (encore) dans le démantèlement du groupe**.

*** : connard !**

**** : OUF ! Patience !**

En revanche, pour cesser l'hémorragie financière, Jean-Pierre Farandou, **le patron de la SNCF, pourrait être contraint de vendre certaines filiales «Effia* pourrait être la prochaine car son activité □(gestion de parking)est plus lointaine du cœur de la SNCF. Elle ne rapporterait pas 3 milliards mais elle pourrait être une belle vente**□ »**, estime le spécialiste du transport ferroviaire.

*** : Effia appartient à Keolis (70% SNCF – 30% une Caisse de**

dépôt et placement québécoise) !

** : au service des rapaces !

*Le fait de vendre une entreprise annexe ne fait que modifier en apparence la dette ! Une dette de 38,1 milliards d'€ et un avoir de 3,2 milliards, cela fait une dette de 34,9 milliards réelle, avant ou après la vente, seulement, **la marge bénéficiaire sera pour d'autres** !!! Concernant les intérêts de la dette, de leur réduction -environ 6 millions (taux de moins de 0,2% au 31 mai)- mais aussi de la perte de bénéfice -plus de 270 millions, l'opération est amplement NEGATIVE !*